

« Handicap, exercice des droits et participation :
entre contraintes et accompagnement »

Première séance

Expériences et enjeux de participation en contexte de vulnérabilité : santé-
handicaps, précarités-pauvreté

jeudi 20 octobre 2016 de 13h30 à 16h30

Salle du conseil A

Bâtiment Le France, École des hautes études en sciences sociales
190-198 avenue de France, 75013 Paris

Pour cette première séance, après une présentation du séminaire par ses animateurs, nous discuterons plus spécifiquement des enjeux de « participation » dans les contextes de grande vulnérabilité avec :

Iulia Taran (Centre Max Weber-Capdroits) présentera des éléments de littérature sur le domaine de la participation et de la citoyenneté dans le domaine du handicap.

Sébastien Frutieux (association Dignités) interviendra autour de la fondation et du développement de cette association, qui rassemble des citoyens accueillis en centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'hébergement d'urgence, pensions de famille et à la rue.

Marion Carrel (Université Lille 3, CEMS) interviendra sur l'expérience d'ATD Quart Monde autour des universités populaires et du croisement des savoirs.

Le séminaire « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement » s'inscrit dans le cadre des activités de la *Maison des sciences sociales du handicap* et du *Collectif CONTRAST*. Il vise à développer une réflexivité partagée entre des chercheurs en sciences sociales et des acteurs des champs du handicap, de la santé et de la santé mentale, et du médico-social sur les droits et capacités – civile et politique – des personnes en situation de handicap. Le séminaire cherchera à s'interroger sur les effets des recompositions des règles juridiques relatives à la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, sur les « conditions capacitaires » de cette participation, et sur l'imbrication effective complexe entre logique des droits sociaux, des droits civils, et des droits relatifs aux discriminations, dans l'exercice de la citoyenneté. Il s'intéressera tout particulièrement aux relations de soin et d'accompagnement dans le domaine de la santé mentale, et à toutes les situations où les possibilités qu'ont les personnes d'exercer leurs droits sont contestées en raison de fonctionnements psychiques, cognitifs, ou comportementaux disqualifiés par l'environnement ou par des instances juridiques.

Pour plus d'informations : <https://enseignements-2016.ehess.fr/2016/ue/405/>